

Rapport d'activités 2024



L'année 2024 a été bien chargée pour la Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière (FiCEL). Plusieurs dossiers de dons de milieux naturels à haute valeur écologique ont été finalisés et les hectares ont été ajoutés au patrimoine protégé à perpétuité. La FiCEL a aussi poursuivi ses activités d'aménagement et de mise en valeur au Boisé des Terres noires ainsi qu'à la Vallée de la rivière Noire, tout en réalisant son programme annuel d'inventaires biologiques et d'intendance des propriétés et en offrant du soutien à la communauté par diverses actions.

Conservation (dons de terrains et servitudes)

En 2024, la Fiducie a accompagné les personnes et organismes qui ont choisi de mettre en conservation perpétuelle pas moins de 283,2 hectares (ha) supplémentaires dans Lanaudière, soit : 223,4 ha à Sainte-Émélie-de-l'Énergie (photo), un don substantiel de madame Linda Reven ; 44,1 ha à L'Assomption, une forêt mature adjacente au Boisé des Terres noires et à un ancien golf ; 9,8 ha de milieux forestiers humides à Saint-Côme, un don de mesdames Josée Massicotte et Manon Lafrance et, enfin, 5,9 ha à Saint-Paul, une tourbière boisée, un don de monsieur Richard Desrosiers et de madame Nicole Lasalle. Merci à toutes et à tous ! De tels gestes altruistes permettent la protection de milieux naturels de haute valeur écologique dans notre région, à perpétuité.



La Forêt Reven, située dans la Vallée de la rivière Noire, nouvelle propriété protégée de 223 hectares grâce à la donation de Mme Linda Reven © FiCEL

En termes de collaboration, le Réseau BCL a poursuivi ses rencontres et ses échanges et un nouveau projet de connectivité écologique a vu le jour. La FiCEL étant maître d'œuvre régional de l'Initiative québécoise Corridors écologiques (IQCÉ), un de ses mandats est de collaborer avec les acteurs locaux et nationaux afin de promouvoir la conservation des milieux naturels et de favoriser la connectivité entre les écosystèmes dans la région de Lanaudière.

C'est ainsi qu'un groupe de travail, issu du Réseau BCL, s'est récemment formé afin d'identifier les corridors écologiques (liens naturels entre deux habitats) dans Lanaudière. Ce groupe élaborera une stratégie pour préserver et restaurer la connectivité des milieux naturels. Ce travail collaboratif reposera sur des données scientifiques rigoureuses et sur une concertation approfondie avec les acteurs du territoire.

Aménagement et mise en valeur

Encore cette année, les opérations d'entretien et de suivis des plantations ont mobilisé bien des personnes à la réserve naturelle du Boisé-des-Terres-Noires. Des étudiantes et étudiants du Cégep de Joliette et du Centre horticole de Laval ont notamment découvert les lieux et en ont appris davantage sur les stratégies mises en place par la FiCEL pour redonner au site une plus grande intégrité écologique, tout en mettant la main à la pâte.

L'équipe de la Fiducie a aussi soigné les arbres, planté de nouveaux spécimens, suivi les espèces en croissance et arraché du nerprun, cet arbuste exotique si envahissant.

À trois reprises, la Fiducie a également accueilli, et ce, pour une troisième année consécutive, les gens de La Hutte, un organisme de la région qui offre de l'hébergement d'urgence aux femmes et aux hommes en situation d'itinérance. Une centaine d'arbres ont été plantés lors des visites de La Hutte (photo) avec, en prime, des sourires, des mains sales et une bonne humeur contagieuse !



Activité de plantations du 13 septembre 2024 avec La Hutte © FiCEL

Durant l'été et l'automne, six activités éducatives familiales ont eu lieu dans les deux réserves naturelles de la FiCEL à Sainte-Émèlie-de-l'Énergie et à L'Assomption. Au menu : découverte des écosystèmes forestiers et des milieux humides, trucs et astuces pour identifier les arbres, conseils pour fabriquer un herbier, plantation et fabrication d'hôtels à insectes et de nichoirs à chauves-souris. À la Vallée de la rivière Noire, la cabane à sucre opérée par la FiCEL, Carcajou, s'est transformée pour l'occasion en atelier pour ébénistes, grands et petits. Ces activités se sont tenues en partenariat avec le Conseil régional de l'Environnement de Lanaudière, grâce à une subvention du CREVALE (Comité régional pour la valorisation de l'éducation).



Activité éducative à la Vallée de la rivière Noire, 2 novembre 2024 © FiCEL

Inventaires biologiques, intendance et surveillance

En ce qui concerne l'intendance et la surveillance des milieux naturels protégés par la Fiducie, l'équipe a retiré des déchets sauvages de certaines propriétés, procédé au balisage des nouveaux ajouts au patrimoine, fait de la surveillance ponctuelle de terrains et a également entretenu certains chemins d'accès sous sa responsabilité.

L'année 2024 a aussi été chargée en inventaires et en suivis biologiques. Une campagne intensive de recherche de mares propices à la reproduction de la salamandre à quatre orteils, une espèce à statut précaire, a d'abord occupé l'équipe tôt au printemps (photo), suivie en juin par le suivi des sites de ponte de la tortue des bois sur l'un des sites protégés par la FiCEL.



Inventaire de salamandres à quatre orteils © FiCEL

En juillet et août, l'équipe a aussi procédé à l'inventaire des populations d'insectes et de chauves-souris sur les territoires protégés par la Fiducie. Les rapports complets de ces inventaires se trouvent sur le site Web de la FiCEL.

Ces inventaires s'inscrivent dans une campagne récurrente qui a lieu tous les cinq ans et qui a pour but de suivre l'intégrité écologique des sites protégés par la FiCEL. Réalisés dans une trentaine de stations d'inventaires dispersées partout sur les terrains protégés par la FiCEL de Mascouche à Sainte-Émélie-de-l'Énergie, ces suivis biologiques permettent de faire des analyses comparatives.

Pour réaliser les inventaires d'insectes, la FiCEL a eu recours à des pièges lumineux nocturnes, tout comme en 2019. Les résultats de ces

opérations se mesurent en termes de biomasse récoltée (soit le poids de tous ces insectes nocturnes capturés, comme des papillons de nuit, des lucioles et autres coléoptères). Bonne nouvelle : il n'y a pas de différence importante dans la quantité d'insectes récoltée il y a 5 ans et celle de l'été 2024. La biomasse des insectes récoltés par pièges lumineux a même été légèrement plus élevée en 2024 (6,7012 g. par station) comparativement à 2019 (4,4627 g. par station).

Le maintien de populations d'insectes stables au sein des propriétés protégées de la Fiducie, lesquels insectes sont à la base de la chaîne alimentaire, est un signe encourageant : la conservation de milieux naturels à haute valeur écologique joue un rôle important pour la biodiversité régionale, elle permet de garantir aux populations animales des sites d'alimentation et de reproduction de qualité. De plus, et c'est connu, des milieux naturels sains contribuent à la qualité de vie des citoyens.

En ce qui concerne l'inventaire des chauves-souris, l'analyse des sonagrammes de 2024 révèle que 6 des 8 espèces du Québec fréquentent les territoires protégés de la FiCEL (tableau 1), soit globalement la même communauté d'espèces qu'en 2019.

Tableau 1. Espèces dénombrées lors des inventaires de 2024

Espèce	Nom scientifique
Petite chauve-souris brune	<i>Myotis lucifugus</i>
Chauve-souris nordique	<i>Myotis septentrionalis</i>
Grande chauve-souris brune	<i>Eptesicus fuscus</i>
Chauve-souris argentée	<i>Lasionycteris noctivagans</i>
Chauve-souris cendrée	<i>Lasiurus cinereus</i>
Chauve-souris rousse	<i>Lasiurus borealis</i>

À l'exception de la grande chauve-souris brune, toutes ces espèces sont en situation précaire. Tout comme lors des inventaires de 2019, les stations qui ont enregistré le plus de richesse spécifique, soit 3 espèces ou plus, sont situées dans des milieux humides ouverts ou à proximité d'un milieu humide ouvert. Ces milieux semblent les plus aptes à servir d'aires d'alimentation pour plusieurs espèces simultanément.

Il est évident qu'une seule comparaison entre deux campagnes d'inventaires ne permet pas de statuer sur le maintien (ou non) des populations d'insectes et de chauves-souris sur les territoires de la Fiducie à long terme. C'est toutefois grâce à la récurrence de ces campagnes d'inventaires (la prochaine étant prévue en 2029) qu'il sera possible de suivre l'intégrité écologique des territoires protégés par la FiCEL dans Lanaudière.

Enfin, en collaboration avec le gouvernement du Québec, deux stations de suivi de la biodiversité (avec déploiement d'équipement et

d'appareils de mesure variés : caméras, capteurs sonores, thermomètres, etc.) ont par ailleurs été installées sur les propriétés de la Fiducie à Saint-Calixte. Ces stations permettent au gouvernement d'acquérir des données à l'échelle du Québec.

Soutien à la communauté et communication

La Fiducie est heureuse d'avoir pu compter sur l'implication de nombreux bénévoles tout au long de l'année, que ce soit pour la surveillance de terrains ou encore pour des travaux à la Réserve naturelle du Boisé-des-Terres-Noires et à la Vallée de la rivière Noire.

Dans tous les champs d'activités de la FICEL, 1 302 heures de bénévolat ont été investies en 2024. De ce nombre, 51% ont été consacrés à des travaux d'aménagement et de mise en valeur, 24 % en administration et 19 % en surveillance et suivis biologiques. Merci à l'ensemble des bénévoles pour leur précieuse contribution !

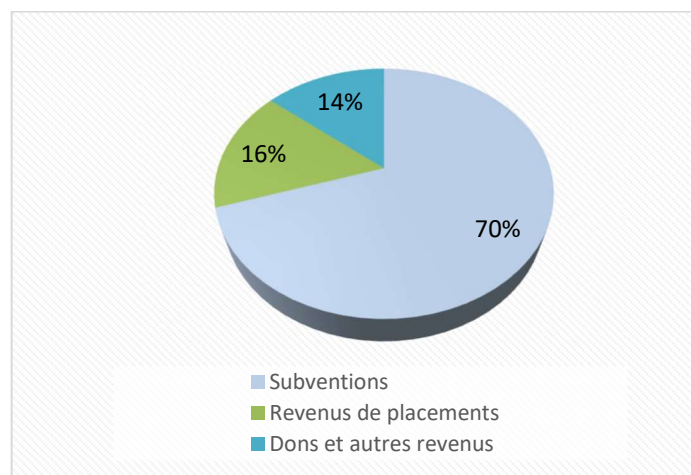
Côté communication, la Fiducie a publié 42 nouvelles sur sa page Facebook, qui comptait 1 690 abonné.es à la fin 2024. Plusieurs messages ont également été diffusés à diverses occasions sur les ondes de CFNJ, la radio communautaire de Lanaudière et dans les médias écrits locaux. Une conférence de presse a également été organisée pour souligner le plus important don fait à la Fiducie jusqu'à maintenant : celui de Mme Linda Reven de 223 hectares (photo) ! Afin de faire connaître la Fiducie, un kiosque d'information a également été tenu lors de la journée de l'environnement de Saint-Alphonse-Rodriguez et, en octobre, une conférence publique, organisée par l'Association étudiante de l'Université du troisième âge de Joliette, a été donnée par Jean Baril et Michel Leboeuf devant une quarantaine de personnes. Lors de cette conférence, les enjeux de conservation dans Lanaudière ont été présentés, de même que le rôle de la Fiducie.



Conférence de presse pour annoncer le don de Mme Linda Reven, 6 juin 2024 © FICEL

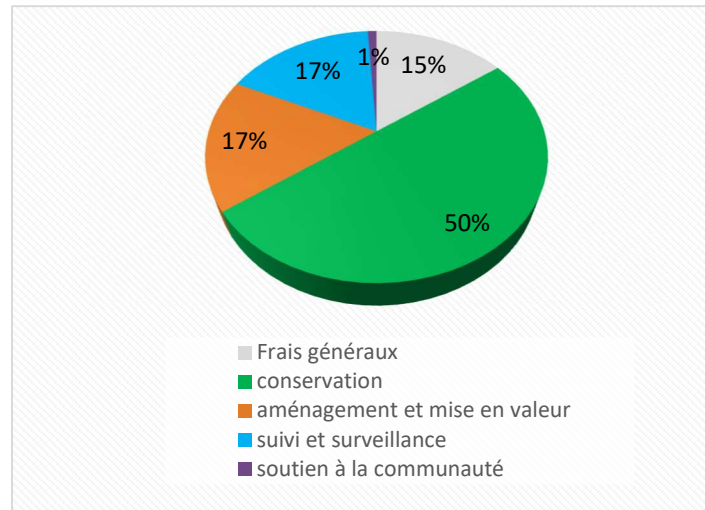
Gestion et financement

En 2024, les sources de revenus de la Fiducie ont été les subventions publiques, parapubliques et privées (70 %), les revenus de dividendes et de placements (16 %) ainsi que les dons d'individus et les autres revenus (14 %).



Sources de revenus de la Fiducie en 2024

Du côté des dépenses, ce sont les activités de conservation (50 %) qui ont représenté les principales dépenses de la FiCEL en 2024. Viennent ensuite les suivis biologiques et la surveillance (17 %), l'aménagement et la mise en valeur (17 %), les dépenses administratives (15 %) et, enfin, le soutien à la communauté (1 %).



Répartition des principaux postes budgétaires de la Fiducie en 2024

Besoin d'informations supplémentaires ?

Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière
info@fcelanaudiere.ca
450 756-0186 (poste 3)
481, route 131, Notre-Dame-des-Prairies, Québec, J6E 0M1
Site Web : fcelanaudiere.ca